

Déclarez votre TVA en toute simplicité

Durée : 2 jours (de 7 heures)

Lieu : sur site

Nb stagiaires : de 1 à 6

Public concerné :

Chef d'Entreprise, Direction Administratif et Financier, Responsable de la Comptabilité, Comptable, Assistant comptable.

Objectifs :

- Envoyer votre déclaration de TVA mensuelle via votre logiciel de comptabilité et Sage Direct, sans aucune ressaisie du Cerfa.
- Affiner le paramétrage des données à envoyer via EDI.

Prérequis :

Avoir rempli le questionnaire de positionnement.

Avoir rempli le questionnaire d'autoévaluation des acquis à l'entrée de la formation.

Posséder le logiciel Sage Comptabilité.

Utilisation courante de l'environnement Windows

Notions comptables de base

Modalités pédagogiques :

Ordinateur équipé du logiciel Sage concerné par la formation, formation théorique, exercices d'application et cas pratiques.

Support pédagogique :

Logiciel SAGE, aide en ligne, manuel électronique SAGE. (Online).

Moyens d'encadrement :

Formateur SAGE certifié « Consultant CCS PME ».

Conditions de déroulement :

S'agissant d'une formation intra entreprise, le livret d'accueil, le règlement intérieur et les accès PMR sont ceux de l'entreprise accueillante. (*)

Tarif :

Prix public : 990 € HT / jour.

Délai d'accès :

15 à 45 jours après la signature du devis en fonction de la disponibilité du formateur.

Déroulement de la formation :

Les formations durent 7 heures par jour aux horaires suivants : 9h10 – 12h30 puis 13h30 – 17h50, avec une pause de 20 minutes le matin et une pause de 20 minutes l'après-midi.

Elles sont validées par des feuilles d'émargement par demi-journée signées par les stagiaires et le formateur.

Nous définissons le découpage de la formation et les emplois du temps avec l'entreprise demandeuse.

Modalités d'évaluation :

Le participant remplit à chaud en fin de formation un questionnaire de satisfaction (évaluation à chaud), complété 4 semaines plus tard par l'enquête post-formation (évaluation à froid) auprès du prescripteur. Ces données sont analysées et contribuent à l'amélioration continue du niveau de qualité et de pertinence de nos formations par rapport aux attentes des apprenants.

Formalisation à l'issue de la formation :

Dans le cadre des formations prises en charge par un OPCO, un certificat de réalisation sera remis au stagiaire qui aura complété avec succès la grille d'évaluation.

Contact :

Par mail : adv@insystem.fr / Par tél : 01 42 18 25 01

Programme

- **La TVA sur encaissements**
 - Deux méthodes possibles
 - **Méthode 1** : TVA sur encaissement générée par saisie du compte de TVA dans la colonne de contrepartie générale
 - **Méthode 2** : TVA sur encaissement générée par lettrage ou saisie de registres

- **TVA EDI : procédure de mise à jour fiscale**
 - Saisie du ticket
 - Mise à jour de l'ActiveX (étape 1)
 - Mise à jour du fichier Param.bcr (étape 2)

- **Génération EDI TVA**
 - Acceptation des conditions d'utilisation du service
 - Génération EDI TVA

(*) Veuillez-nous informer de toute difficulté éventuelle ou de situation de handicap afin que nous mettions en œuvre les aménagements nécessaires au bon déroulement de la formation.